

HABITER LE LUBERON : BILAN ET PERSPECTIVES DE 5 ANS DE COURRIER SCIENTIFIQUE

Philippe BACHIMON*

RÉSUMÉ :

L'auteur montre, à travers les travaux présentés dans le Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon dans de nombreuses disciplines des sciences de la nature et des sciences de l'homme, comment la région du Luberon constitue un espace marqué par l'approche patrimoniale plus ou moins induite par le Parc et ses actions. Il expose sommairement les incidences de cet état de fait sur les habitants et propose des pistes de recherche pour poursuivre ces investigations.

Mots-clés :

habitat, résidence, patrimoine, tourisme.

ABSTRACT :

Living in the Luberon

Appraisal and perspectives of 5 years of Scientific column

Using the works presented in the Luberon regional natural Park scientific Column, which deals with numerous topics from natural sciences to human sciences, the author shows how the Luberon region constitutes a space marked by the patrimonial approach, more or less induced by the Park and its actions. The author also briefly explains the effects of this fact on the inhabitants and proposes research tracks to pursue these investigations.

Keywords :

habitat, residence, patrimony, tourism.

* Professeur de géographie à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, membre du Conseil scientifique du Parc naturel régional du Luberon

Que signifie aujourd'hui l'acte, volontaire ou inconscient, d'habiter le Luberon? Quel sens donner à ce fait, pas aussi anodin qu'il n'y paraît, de résider dans un Parc naturel régional à l'image médiatique emblématique? Nous vous proposons, dans cette note, de relire cette question au travers d'une rétrospective des thèmes abordés dans les cinq numéros précédents de la présente revue, le *Courrier scientifique*. Que nous révèlent-ils? Que ne nous révèlent-ils pas?

Ce qui y apparaît avec force c'est la diversité, pour ne pas dire la complexité des manières d'habiter le Luberon, mais aussi leur évidente continuité. Diversité dans le temps pour cet espace très tôt parcouru, depuis au moins le paléolithique inférieur. À l'âge du fer, les confédérations celto-ligures occupent, en particulier - et c'est ce qui est le mieux conservé - des *oppida* qui forment l'armature de l'habitat perché et donc des sites que privilégient les villages que nous habitons toujours. De la romanité c'est l'axe Domitien et les villes étapes de Cavaillon et d'Apt ainsi que des *villae* (vastes domaines agricoles), diffusées dans les campagnes du sud du Luberon, qui, au regard des résultats des fouilles, paraissent marquer le paysage.

Chaque génération, chaque période, s'inscrit ainsi dans les pas de la précédente et laisse son empreinte spécifique en monuments rituels, en ouvrages d'art, en bâtiments de défense et d'habitation, mais aussi en outils et ustensiles divers.

Habiter le Luberon n'a sans doute jamais eu de sens univoque. Jusqu'à la création du Parc, et à la définition de son actuel périmètre, on ne saurait parler d'unité territoriale et donc d'identité luberonnaise. L'espace luberonnais appartient à une entité plus large - la Haute Provence - qui lui donne, par exemple, une certaine unité dialectale, et donc toponymique. Aussi, on continue de le voir comme un assemblage de pays (Pays d'Aigues, Pays d'Apt, Pays de Cavaillon...). Mais peut-on y saisir l'émergence d'une identité propre?

Une des caractéristiques de la vie de l'actuel habitant du Luberon est bien de se trouver au contact, ou pour le moins à proximité, de richesses inventoriées et répertoriées, qui lui sont connues, signalées et ainsi accessibles au cours de promenades en ville, dans la

campagne ou dans les montagnes. On les trouve aussi regroupées, sur des sites, dans des musées et à l'occasion d'expositions régulières. Cet entourage compose, nous semble-t-il, la dimension culturelle du Luberon et peut-être au-delà son harmonie. Elle est induite par un mouvement général de mise en patrimoine.

Le Parc, peut-être plus que d'autres entités territoriales, a favorisé la « patrimonialisation » des objets présents sur son territoire. C'est-à-dire qu'il a aidé à leur inventaire, à leur identification et à leur protection, ainsi qu'à celle des sites où ils se trouvaient, dès qu'ils tombaient en désuétude, phénomène de plus en plus rapide. Les précédents numéros du *Courrier scientifique* en dressent une précieuse nomenclature. C'est le cas du patrimoine géologique autour des sites de la Réserve géologique: du patrimoine minéral avec les ocre de Roussillon et le fer de Rustrel. Le patrimoine historique a subi le même processus, son inventaire a mis en évidence, outre les monuments majeurs comme le Pont Julien, tout un « petit patrimoine » fait de sites castraux, comme celui du Mont d'Or à Manosque, d'ouvrages en pierre sèche comme les fameuses *Bories*, d'architecture rupestre comme celle des villages en partie « troglodytes » des Taillades, de Buoux ou de Cadenet. Les usages passés de l'eau pour l'agriculture, la consommation humaine, mais aussi pour le travail industriel, comme celui de l'ocre, ont aussi légué leur « petit patrimoine », tel les aiguiers, les puits couverts, les puits à noria, voire l'aménagement de toute une vallée comme celle des moulins de Véroncle entre Gordes et Murs. En fait, rares sont les objets, abandonnés et de quelque antiquité, qui échappent désormais à la réappropriation patrimoniale.

Cela est aussi vrai du vivant, pour lequel le Parc a favorisé la mise en évidence de nombreux éléments d'une richesse auparavant peu connue, notamment de plantes ou d'animaux rares ou menacés, et a initié une réflexion scientifique, avec l'appui de son Conseil scientifique tout d'abord largement orienté vers les sciences de la nature. Ce sont aussi les traditions qui ont fait l'objet d'une politique de conservation à l'exemple des savoirs naturalistes, tout particulièrement ceux qui concernent les usages populaires des plantes médicinales, sur le point de sombrer dans l'ou-

bli de l'indifférence. Le paysage est aussi devenu patrimonial et lors de la révision de sa charte, le Parc en a fait un axe essentiel de son projet. On peut prendre comme illustration de ce dernier phénomène la renommée dont jouit la cédraie du Petit Luberon. Cette jeune forêt, implantée en cèdres de l'Atlas vers 1860 et régénérée suite à l'incendie dévastateur de 1937, est considérée comme un des principaux paysages identitaires du Parc et est devenue le site favori des ballades dominicales.

La conservation patrimoniale n'est pas anodine puisqu'elle mène à sacrifier des espaces antérieurement considérés comme banaux, devenus sites d'intérêt majeur, auparavant parcourus, et a pour effet de révéler leur fragilité. Les pelouses sommitales du Petit Luberon, en lisière de la cédraie, facilement accessibles, sont piétinées par les randonneurs, « raclées » par les « 4x4 » et doivent être « maintenues » comme espaces ouverts par le recours à la pâture de troupeaux d'ovins. Les stations d'orchidées de Rustrel sont « labourées » par des motos tout-terrain. En fait, ces jachères de l'économie traditionnelle (la pelouse sommitale est issue du pâturage et de la récolte du buis) revenues à un état « sauvage », propice à une grande biodiversité, font l'objet d'une intense curiosité et de nouveaux usages qui en retour les fragilisent. Habiter le Luberon aujourd'hui c'est aussi être confronté à ces conflits d'usages qui résultent de l'attrait de loisirs que suscitent les nouveaux espaces naturels et patrimoniaux. Ce processus comporte des contraintes qui se traduisent dans les documents d'urbanisme et dans les charges afférentes aux communes et aux particuliers.

Il est incontestable que ce large protectionnisme environnemental est porté par un type de résidentialité, nous y reviendrons, qui mécaniquement aboutit à l'apparition de friches rurales qu'elle accapare et réinvestit de valeurs naturalistes. Même si l'on n'habite pas aujourd'hui le Luberon de manière univoque, il y a plusieurs façons d'y vivre à temps plus ou moins complet correspondant à plus ou moins de mobilité. Car si on y est parfois résident principal « autochtone » avec de fortes attaches foncières et familiales ou venu

par choix « géographique » voire pour son activité professionnelle, on y est de plus en plus résident à temps partiel en villégiature dans une démarche de loisirs touristique. Si, chacun vit « son Luberon » selon son expérience, ses représentations, son mode de vie, ses goûts; les nouvelles mobilités qui affectent le parc comme d'autres territoires de la périurbanisation, celle en l'occurrence de la métropolisation avignonnaise et aixoise, les modes de vie et manières d'habiter, que nous avons qualifiées métaphoriquement de « nomadisme résidentiel »¹ semblent devoir l'emporter.

Toutes ces questions ressortent dans les débats qui traversent la société locale. Ce sont en particulier les césures visibles de l'enclosure et de la spéculation immobilière qui semblent le plus mal vécues si l'on se fie aux discours tenus par les acteurs. Il est bien certain qu'à l'ample mise en patrimoine correspondent des « interdits territoriaux » directs (restrictions d'accès) et indirects (pression foncière et immobilière) qui affectent les familles et les individus qui en sont tantôt les bénéficiaires tantôt les victimes.

Aussi un vaste champ de recherche s'ouvre pour les années à venir. Les études devront permettre d'éclairer les questions primordiales que nous venons de soulever et que l'on peut décliner selon cinq thèmes.

- Comment, d'abord, représenter les diverses manières d'habiter le Parc résultant de traditions culturelles, d'ancrages, de choix socio-spatiaux de groupes et d'individus sachant qu'il est désormais difficile pour les enfants du pays de trouver à se loger alors que, paradoxalement, quantité de demeures rénovées restent fermées une grande partie de l'année.

- Comment, ensuite, positionner les discontinuités sociales. Se situent-elles là où le discours commun les perçoit ?

- Où trouver, aussi, les lieux de solidarités et de conflits qui traversent la société et l'espace luberonnais, là où éventuellement on les attend le moins ?

- Quels sont les éléments de comparaison de « l'espace Parc » avec des espaces périphériques (arrière-pays haut provençal et aire métropolitaine d'Aix) plus ou

1. Baudry L., Barbier S. & Herrero C., 1999, Méthodologie pour une étude des résidences secondaires et résultats obtenus sur les communes de Ménerbes, Lacoste et Bonnieux, *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon*, n°3, p. 53.

moins soumis (par interférence ou contiguïté) à des « effets parc »?

- Comment élaborer des propositions opératoires d'action allant dans le sens d'une convivialité à redécouvrir, ou plus certainement à inventer?

À l'avenir, autant que possible, les études à conduire, au regard de la complexité du champ d'investigation, devraient privilégier l'interdisciplinarité. Ce sera aussi une recherche introspective pour le Parc qui pourra évaluer scientifiquement « son effet » - s'il y en a un - sur son peuplement et son organisation de l'espace. Il s'agira, en définitive, de saisir quelle territorialité le parc produit. Un tel protocole d'étude reste évidemment à définir avec ses habitants. Leurs demandes doivent pouvoir être prises en compte et les études pouvoir être réappropriées par les usagers.

C'est à cette tâche de restitution de la recherche - fondamentale, appliquée et impliquée - que le *Courrier scientifique* du Parc a décidé de se consacrer depuis cinq ans et pour les années à venir.